



Divulgateion d'un secret, harcèlement

Par **SDprovidence65**, le **06/11/2019** à **08:04**

Bonjour,

Quel est mon droit face à un homme, mon amant depuis 2 mois, qui souhaite m'atteindre en dilvugant à mon epoux notre relation.

Cette relation est terminée, mais cet homme ne le tolere pas, il se sent blessé, et souhaite que j'en parle avec mon mari : si je ne le fais pas, il va tout faire pour qu'il le sache. Comme il a gardé des ecrits (sms, messenger) et photos quelconque, qui prouvent bien l'existence de cette relation précédemment.

Face à la loi, ai-je à mon tour un moyen de le calmer ?

En vous remerciant.

SD

Par **youris**, le **06/11/2019** à **09:35**

bonjour,

comme vous parlez de loi, vous n'ignorez pas que l'article 312 du code civil indique, dans les devoirs des époux, qu'ils se doivent " fidélité ", devoir que vous n'avez pas respecté.

si votre ex-amant veut que votre mari sache que vous avez eu une relation extra-conjugale, les moyens ne manquent pas pour diffuser ce genre d'informations...

salutations